



| | | |
|---|---|--|
| Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 101 titulaires – 42 suppléants | Conseillers en fonction : 101 titulaires – 42 suppléants | Conseillers présents : 59 Dont suppléant(s) : 0 Pouvoirs : 23 Absent(s) excusé(s) : 36 Absent(s) : 6 |
|---|---|--|

Date de convocation : 10 décembre 2024

Vote(s) pour : 82
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 16 décembre 2024,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n° 2024-12-16-CM-11.2 :

Vaux : renoncement au fonds de concours.

Rapporteur : Monsieur Thierry HORY

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du Conseil métropolitain du 28 septembre 2021 portant adoption du règlement d'attribution et de gestion des Fonds de concours, modifié par délibération du 5 février 2024,
VU la délibération du Conseil métropolitain du 13 décembre 2021 portant adoption du Pacte Financier et Fiscal de Solidarité pour la période 2021 - 2026,
VU le Budget Primitif 2021 approuvé par le Conseil métropolitain du 8 mars 2021 créant l'Autorisation de Programme 2021-2026,
VU le compte rendu de la Commission d'attribution du 25 novembre 2024,
VU l'avis de la Commission Ressources et Stratégie en date du 6 décembre 2024,
VU l'avis du Bureau métropolitain du 9 décembre 2024,
CONSIDERANT la demande de renoncement à Fonds de concours de la commune de Vaux,


DECIDE le renoncement d'un fonds de concours d'un montant de 136 000 € attribué à la commune de Vaux pour le financement d'aménagement de voirie, et la diminution à due concurrence de l'enveloppe allouée à la commune.

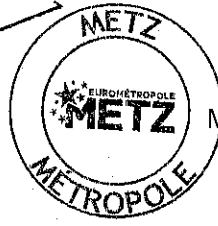
M. P. P.

Metz, le 17 décembre 2024

Le Secrétaire de séance

Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale


Pascal GAUTHIER
Directeur Général des Services




Marjorie MAFFERT-PELLAT

Résumé de l'acte

057-200039865-20241216-2024-12-DC11-2-DE

Numéro de l'acte : 2024-12-DC11-2
Date de décision : lundi 16 décembre 2024
Nature de l'acte : DE
Objet : Vaux : renoncement au fonds de concours
Classification : 7.8 - Fonds de concours
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 18/12/2024
Numéro AR : 057-200039865-20241216-2024-12-DC11-2-DE
Document principal : 99_DE-11-2.pdf

Historique :

| | | |
|----------------|--------------------------|------------------|
| 18/12/24 09:16 | En cours de création | |
| 18/12/24 09:17 | En préparation | Catherine DELLES |
| 18/12/24 11:25 | Reçu | Catherine DELLES |
| 18/12/24 11:26 | En cours de transmission | |
| 18/12/24 11:30 | Transmis en Préfecture | |
| 18/12/24 11:41 | Accusé de réception reçu | |